Pour profiter au maximum de cette conférence

Améliorez la qualité du réseau, en vous **connectant en filaire, en fermant les autres applications** sur votre ordinateur et en privilégiant les navigateurs Chrome, Edge ou Firefox

Mettez si possible un **casque** pour améliorer le son entrant

Désactivez votre caméra et votre micro.

Les questions devront être posées UNIQUEMENT SUR l'onglet « Discuter »

Utilisez également cet onglet, si vous avez des soucis techniques ou des questions spécifiques à poser

Si l'atelier était coupé pour des raisons inconnues,

surveillez votre boite mail, afin de récupérer un nouveau lien de connexion.

Anact Aract

LE RÉSEAU

SQVT

SEMAINE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

WEB-CONFÉRENCE

Post-Covid19 :

les clés pour une continuité d'activité réussie

aract Île-de-France

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

l'Europe s'engage en Île-de-France

UNION EUROPÉENNE

Anact L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

WEB-CONFÉRENCE ANIMÉE PAR :

CECAP Club d'entreprises
CAP VERS L'EXCELLENCE

Myriam LAGUIONIE - Responsable Mission Services aux Entreprises, GPSEA

David ROBERT – Administrateur CECAP, Chargé du Label RSE, Président de l'Aract IDF

aract Île-de-France

Christian ALLIÈS – Directeur de l'Aract IDF et délégué régional de l'Anact

Avec les témoignages de :

DANEM
Éditeur d'applications mobiles professionnelles

Michel SASPORTAS, Directeur de DANEM (94)

Danem conçoit et développe des applications , simples, efficaces, immédiatement opérationnelles pour optimiser les conditions de travail dans tous les secteurs d'activité de l'entreprise sous environnement ***iOS, Android et Windows Mobile*** *(Smartphone, Tablette, Pc Portable...). Elles permettent aux entreprises d'améliorer leur productivité et leur rentabilité grâce à un meilleur suivi en temps réel et une meilleure communication au sein de l'entreprise*

Avec les témoignages de :

MICROPLAST®

David ANGER, Président de Microplast (94)

Spécialiste de la production de moules (ECOM) par injection plastique, Microplast fabrique aussi bien des gourdes personnalisables en plastique que des pièces destinées aux constructeurs automobiles ou des pièces utilisées dans des secteurs très sollicités comme la santé.Cette entreprise a aussi décidé tout de suite de mettre sa capacité de production au service de la lutte contre le coronavirus en proposant des protections en plastique (visières) alors que la pénurie de masques provoquait des tensions à tous les niveaux

Le réseau ANACT ARACT

ARACT ILE DE FRANCE

SQVT SEMAINE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
SPÉCIALE 1ères LEÇONS D'UNE CRISE

- **Organisme paritaire au service des entreprises, prioritairement les PME-PMI**
- **Administré par les partenaires sociaux employeurs et salariés**
  - CPME, MEDEF et UPA pour le collège patronal ;
  - CFDT, CFTC, CFECGC,CGT, CGT-FO pour le cc
- **Création : 1995**
- **Membre du réseau ANACT-ARACT**
- **Une équipe pluridisciplinaire**
- **Des financeurs publics**

aract Île-de-France

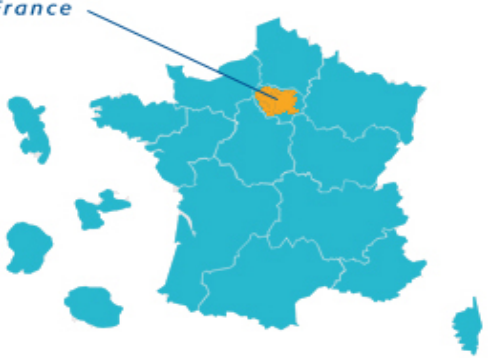

Anact Aract
LE RÉSEAU

Les missions

- Précisées par le décret n°2015-968 du 31 juillet 2015.

  – Améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles.

  – Faciliter l'expression des salariés sur leurs conditions de travail, notamment lors de la conduite de projets de transformation des entreprises et des organisations.

  – Développer et proposer des démarches, méthodes et outils issus des retours d'expérience de projets pilotes conduits avec tous les acteurs de l'entreprise.

  – Conduire une activité de veille et d'étude sur les enjeux et les risques liés aux conditions de travail afin d'aider les pouvoirs publics et les partenaires sociaux à mieux appréhender les besoins émergents.

Le contexte de la PANDEMIE: zoom sur le TELETRAVAIL

Prendre la mesure de la situation en tant que manager

SQVT SEMAINE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

SPÉCIALE 1ères LEÇONS D'UNE CRISE

- **Enseignement sondage**
- France au ralenti : 45% des actifs de travaillent plus , ¼ se rend au travail, les autres en télétravail
- 41% des actifs en télétravail en IdF . 11% en Normandie
- Le Covid-19 génère des grandes craintes …sur le plan sanitaire , mais aussi sur les plans économique et social : 7actifs sur 10 disent avoir peut d'attraper le virus en allant au travail …. Et 1 actif sur 4 a peur de perdre son emploi à cause de cette épidémie

Ce que nous apprennent les études menées sur des périodes « approchantes » (telles que Ebola, H1N1) :

Crises, cataclysmes révèlent les fonctionnements et dysfonctionnements avec un **effet loupe**, zoomant sur ce qui va permettre de faire tenir, de regénérer le système : c'est une chambre d'amplification

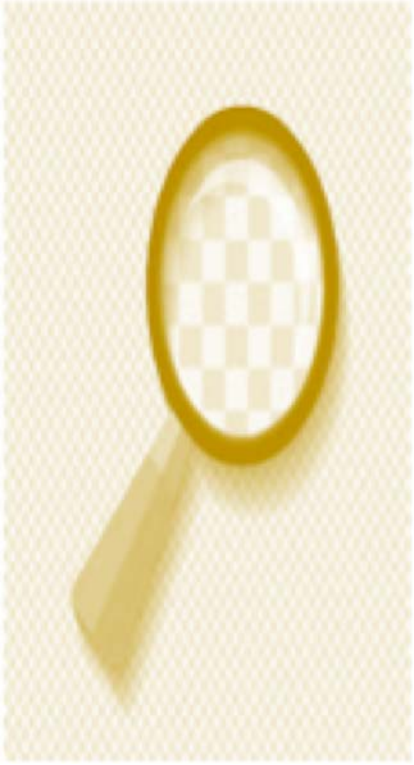

ODOXA Adviso Partners Challenges franceinfo: bleu

Rappels réglementaires

Les obligations générales de l'employeur :

- **Préserver la santé physique et mentale des salariés :**
  - « prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs », article L.4121-1 du Code du travail
  - « veiller à l'adaptation des mesures de prévention pour tenir compte du changement des circonstances », article L.4121-1 du code du travail

Les obligations réglementaires (art. L1222-9 et 10) spécifiques liées au télétravail qui incombent à l'employeur :

- **Prendre en charge tous les coûts** découlant directement de l'exercice du télétravail notamment les coûts des matériels, logiciels, abonnements, communications et outils ;
- **Informer les salariés de toute restriction** à l'usage d'équipements ou outils informatiques ou de services de communication électronique et des sanctions en cas de non-respect de telles restrictions ;
- **Organiser un entretien qui porte notamment sur les conditions d'activité** du salarié et sa charge de travail ;
- **Fixer en concertation avec chaque salarié les plages horaires de travail** et durant lesquelles ils peuvent être contactés.

Des facteurs de risques exacerbés et en émergence

SEMAINE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

SPÉCIALE 1ères LEÇONS D'UNE CRISE

- La période de pandémie génère **un bouleversement dans les organisations du travail**, avec des **impacts potentiels sur les salariés**.

- **Les facteurs de RPS présents dans les structures peuvent être amplifiés**, des risques spécifiques peuvent se développer :

Des risques liés à du télétravail, mis en place sans préparation suffisante

Des risques dans des contextes de travail en mode dégradé pour les salariés qui poursuivent leur activité en présentiel

Des risques spécifiques pour les salariés en chômage partiel

Également la nécessité de prendre en compte et anticiper les risques dans la période de post-confinement

Des Risques spécifiques pour les métiers en continuité d'activité

SQVT SEMAINE QUALITÉ VIE TRAVAIL

SPÉCIALE 1ères LEÇONS D'UNE CRISE

Peur liée à la crise sanitaire : peur de tomber malade, d'être vecteur de la maladie, peur de l'avenir, peur d'être stigmatisé…

Intensification des temps de travail, surcharge de travail liée à la mise en œuvre des mesures sanitaires…

Conciliation des temps de vie professionnelle et vie personnelle : sur-sollicitations, débordements horaires

Conflits de valeur liés à l'activité en mode dégradé : adaptation des critères de qualité…

Changements organisationnels : organisation en mode dégradé impliquant des prises de décisions différentes, changement de plannings, réalisation de tâches non habituelles…

Les violences externes : tensions exacerbées par les modifications de consignes de travail, d'accueil et de prise en charge

Les relations de travail : tensions exacerbées par le rythme en mode dégradé

ENQUETE RESEAU ANACT ARACT MAI 2020

TÉLÉTRAVAIL EN CONFINEMENT

Chiffres clés

Le télétravail, ça s'organise

77%

des répondants ont vu leurs **activités redéfinies** – au moins partiellement lors de la mise en place du télétravail confiné

→ Un signe encourageant car l'adaptation des missions à la situation est un levier d'efficacité et de prévention

Mais les adaptations sont-elles bien mises en oeuvre dans la durée selon les évolutions de l'organisation, des moyens disponibles et des situations de chacun ?

ENQUETE RESEAU ANACT ARACT MAI 2020

TÉLÉTRAVAIL EN CONFINEMENT

Chiffres clés

Le télétravail, ça s'apprend !

47% des répondants avaient **déjà** pratiqué le télétravail avant le début de la crise

Ils s'estiment davantage capables de réaliser l'ensemble de leurs missions à distance que les autres

88% des répondants souhaiteraient **poursuivre** le télétravail après la crise, ponctuellement ou régulièrement

Consulter tous les résultats ici :
bit.ly/télétravail-confiné

Téléchargez notre kit «Associer télétravail et QVT» ici :
bit.ly/kit-télétravail

ENQUETE RESEAU ANACT ARACT MAI 2020

TÉLÉTRAVAIL EN CONFINEMENT

Chiffres clés

Le télétravail, ça s'anime...

plus de **2/3** des répondants bénéficient de réunions d'équipe à distance et d'échanges avec leur manageur au moins une fois par semaine

près de **50%** des répondants estiment être moins efficaces et plus fatigués qu'à l'accoutumée

Si les manageurs semblent mettre en œuvre certaines pratiques-clés du management à distance (information, priorisation des tâches…), ils doivent être soutenus pour mieux prendre en compte les questions d'articulation des temps et de régulation de la charge de travail de leurs collaborateurs.

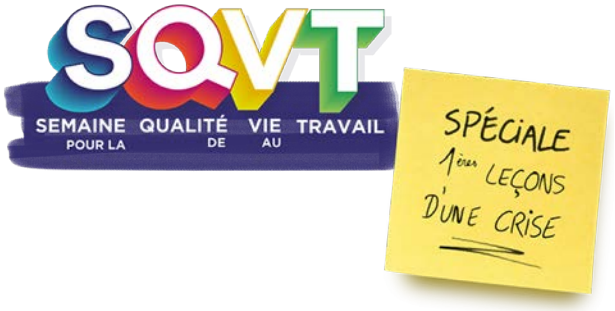

Les réponses PRATICO_PRATIQUES du réseau ANACT_ARACT: 3 pistes possibles pour vous accompagner

Téléchargez le nouveau kit télétravail du réseau

- http://www.aractidf.org/teletravail/ressources/un-kit-pour-associer-teletravail-et-qvt

- **Vous devez déployer du télétravail à titre exceptionnel pour faire face à une situation d'urgence ?** Favorisez un télétravail de qualité, y compris dans un contexte contraint, en vous appuyant sur des outils simples.

- **Le télétravail est déjà en cours dans votre organisation ?** Evaluez-en collectivement les effets pour **améliorer** les pratiques et sécuriser ce mode de travail.

- **Vous voulez mettre en œuvre une stratégie le télétravail ?** Concevez, testez et déployez des modalités de télétravail adaptées aux activités qui y sont menées.

Les 5 dimensions organisationnelles du télétravail

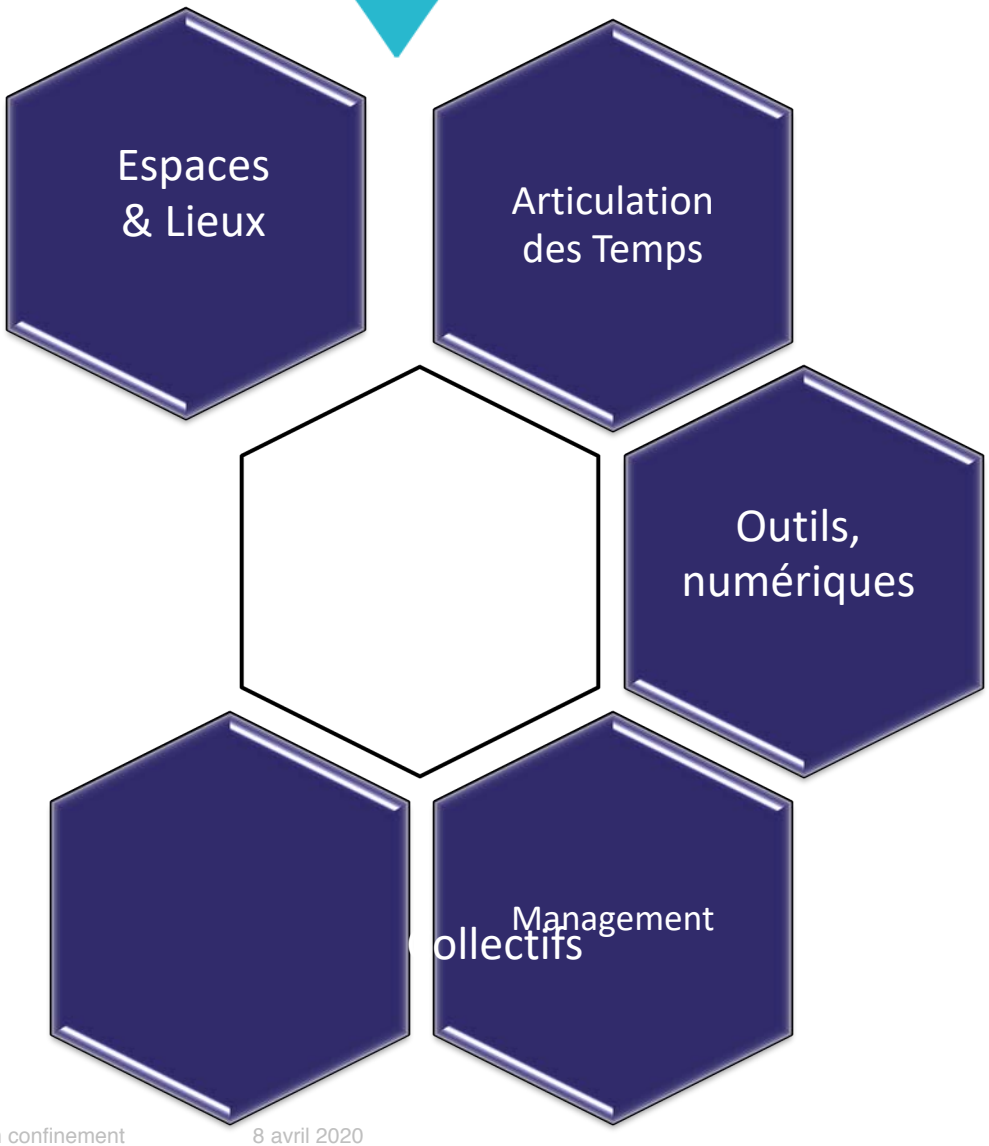

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Anact Aract
LE RÉSEAU

COVID-19

Entreprises de moins de 250 salariés

OBJECTIF REPRISE

Un appui en matière d'organisation du travail, de prévention et de relations sociales pour sécuriser la reprise ou la poursuite d'activité

Avec le déconfinement, vous souhaitez

- réorganiser l'activité de votre entreprise ?
- structurer la prévention en intégrant le risque épidémique ?
- améliorer les relations de travail ?
- adapter les modes de management pour être plus efficace collectivement ?

Orientation, conseils…
Objectif reprise vous propose des solutions adaptées pour vous aider à passer le cap !

Rendez-vous sur anact.fr/objectifreprise

Dispositif gratuit du ministère du Travail destiné aux entreprises de moins de 250 salariés, porté par le réseau Anact-Aract et les Di(r)ecte.

Financé par le Fonds social européen

Objectif REPRISE

Objectif REPRISE

Orienter

Conseiller

Accompagner (individuel Et semi collectif)

Un outil de questionnement en ligne
-> Une permanence téléphonique Anact-Aract pour rappeler les entreprises ayant utilisé l'outil de questionnement en ligne ou les services renseignements partenaires

Des webinaires ciblés sur des problématiques majeures
-> Un appui conseil flash et à distance

Intervention individuelle d'appui conseil
-> intervention collective ou semi-collective

DISPOSITIF : OBJECTIF REPRISE »

OBJECTIF REPRISE : TPE (- de 11)

23

ET / OU

Accès direct à des ressources en ligne (Anact-Aract, .Gouv, autres sites acteurs relais/partenaires)

Dispositifs existants (ACRH, OPCOS, …)

Partenaires/acteurs relais (CRAMIF, Consulaires, SSTI, …)

En fonction des besoins identifiés des entreprises : Actions collectives thématiques *(sectorielles, territoriales, …)*

- **Offre Aract** (Webinaires, Web-échanges, Ateliers, …)
- **Offre(s) Partenaires**
- **Offre combinée Aract/Partenaires**

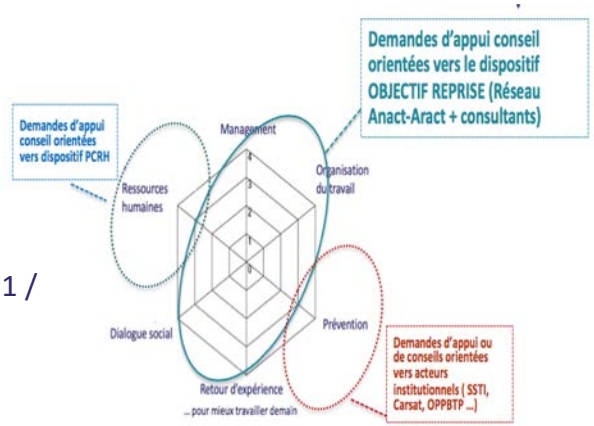

> **5 ou 6 axes thématiques interrogés** (- de 11 / 11 à 250)
> **4 champs d'intervention expertise Aract, Consultants**
> **2 axes de réorientation vers : dispositifs existants / acteurs relais, expertises externes** (RH, Prévention)

OFFRE DE SERVICE « OBJECTIF REPRISE »

OBJECTIF REPRISE : PME (11 à 250)

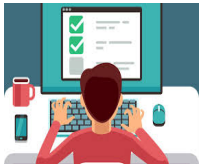

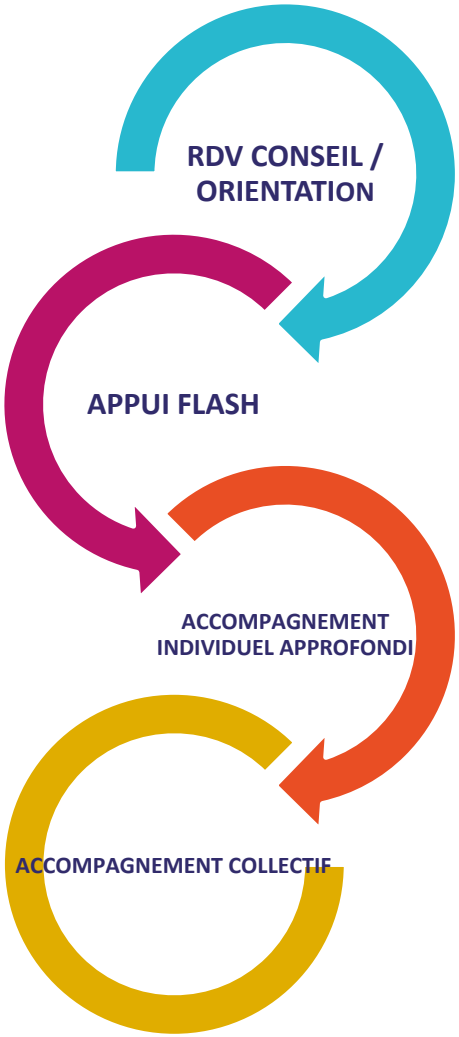

ET / OU

Accès direct à des ressources en ligne
(Anact-Aract, .Gouv, autres sites acteurs relais/partenaires)

Dispositifs existants
(ACRH, OPCOS,…)

Partenaires/acteurs relais
(CRAMIF, Consulaires, SSTI, …)

- **Organisation du travail**
- **Management**
- **Dialogue social**
- **Retour d'expérience / préparer l'avenir**

En fonction des besoins identifiés des entreprises : Actions collectives thématiques *(sectorielles, territoriales, …)*

- **Offre Aract** (Webinaires, Web-échanges, Ateliers, …)
- **Offre(s) Partenaires**
- **Offre combinée Aract/Partenaires**

https://www.anact.fr/appel-projets-accompagner-la-reprise-de-lactivite-dans-les-tpepme-dans-un-contexte-de-pandemie-en

fact

Fonds pour l'amélioration
des conditions de travail

Appel à projets

« Accompagner la reprise de l'activité dans les TPE/PME dans un contexte de pandémie en intégrant les enjeux conditions de travail »

Objectifs du FACT 2020 Post COVID

- **Accompagner un collectif de TPE/PME pour sécuriser la reprise d'activité** en prenant en compte les enjeux d'une prévention intégrée des risques professionnels.

- **Produire et diffuser des outils et méthodes aux TPE/PME en lien avec les enjeux de reprise de l'activité** et d'engagement d'une dynamique de transformation concertée.

- **Outiller et accompagner les acteurs du dialogue social** pour favoriser l'engagement de négociations collectives ou plans d'actions concertés susceptibles d'apporter des réponses aux enjeux économiques et sociaux liés à la crise.

- **Contribuer aux retours d'expériences** sur les modalités de gestion de la crise sanitaire dans les TPE/PME et les évolutions techniques, organisationnelles et managériales engagées.

DES RESSOURCES POUR LE MANAGEMENT

Voir en replay les **webinaires** du réseau
en lien avec la situation actuelle

- http://www.aractidf.org/actualites/3-webinaires-pour-bien-vivre-le-teletravail-en-confinement

Les Espaces de Discussion

- **Téléchargez le 10 questions sur les Espaces de Discussion**
  - http://www.aractidf.org/qualite-de-vie-au-travail/ressources/guide-10-questions-sur-les-espaces-de-discussions
- **Voir le kit du réseau**
  - http://www.aractidf.org/qualite-de-vie-au-travail/ressources/le-kit-mettre-en-place-des-espaces-de-discussion-de-lanact

SEMAINE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

SPÉCIALE 1ères LEÇONS D'UNE CRISE

MERCI DE VOTRE ECOUTE ET DE VOTRE PARTICIPATION !

>>> Revoir le programme de la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail

CECAP Club d'entreprises CAP VERS L'EXCELLENCE

aract Île-de-France

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

l'Europe s'engage en Île-de-France

UNION EUROPÉENNE

Anact L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL